

Sens unique de la RD 909 : quid de la concertation ?

La municipalité de Levallois-Perret a pris un arrêté pour mettre en sens unique la rue Victor Hugo sans aucune discussion avec les villes voisines.



La décision de la mairie de Levallois-Perret a été prise sans aucune étude d'impact sur la circulation dans les villes voisines et notamment sur le pont d'Asnières.

Le maire de Levallois-Perret a décidé de mettre en sens unique la RD 909 (la rue Victor Hugo) entre la porte d'Asnières à la sortie du périphérique en direction du pont d'Asnières. Cette décision unilatérale, sans aucune concertation avec les communes voisines est selon Sébastien Pietrasanta, maire d'Asnières, inadmissible.

Cette façon de procéder appartient à un autre âge

« Malgré nos demandes répétées, nous n'avons jamais obtenu de la part de Monsieur Balkany une rencontre sur le sujet. Nous avons également indiqué la nécessité de réaliser des études d'impact sur le trafic routier sur les communes voisines de Clichy, Asnières et Courbevoie. Ni Levallois, ni la Préfecture, ni le Conseil général n'ont répondu à notre souhait. Cette façon de procéder appartient à un autre âge à un moment où le Président de la République porte le projet d'un Grand Paris, où l'État encourage les collectivités locales à travailler ensemble et à créer des structures intercommunales. »



Lors d'une réunion qui s'est tenue le 25 août dernier à Clichy-la-Garenne, à laquelle le maire de Levallois n'était pas présent, Gilles Catoire, maire de Clichy a rappelé qu'il ne comprenait pas « l'urgence et le passage en force de la ville de Levallois ». Gilles Catoire et Sébastien Pietrasanta demandent qu'une réunion soit organisée prochainement entre les élus de Clichy, d'Asnières, de Levallois élargie aux autres communes concernées, avec les

représentants de l'État sur « une vision plus large de la circulation et les liaisons qui doivent exister entre les communes. » ■



Incendie : hommage aux victimes

La ville d'Asnières a vécu le 30 juin un des événements les plus dramatiques de son histoire récente : l'incendie d'un hôtel meublé situé dans la rue Jean-Jacques Rousseau dans lequel six habitants ont succombé aux flammes. Contrairement à ce qu'ont indiqué certains médias, cet hôtel était un établissement parfaitement tenu, répondant à toutes les normes de sécurité. Une semaine après le drame les élus accompagnés de certains rescapés de l'accident et d'Asniérois ont tenu à honorer la mémoire des victimes sur les lieux du drame. « Longtemps, je me souviendrai des flammes jaillissant de cet immeuble, des cris et des larmes des habitants de la résidence, des voisins, des commerçants, des passants face à l'horreur qui se déroulait devant nous, sous nos yeux. », a indiqué Sébastien Pietrasanta qui a remercié toutes les personnes, et elles furent nombreuses, qui ont aidé à circonscrire l'incendie et à aider les rescapés. À l'heure actuelle, les anciens résidents ont tous trouvé une solution de relogement, pour la plupart définitive grâce à l'aide apportée par le CCAS et les services sociaux du département.